

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 842

Artikel: Pour Pierre Lehmann, la défense de l'environnement commence dans notre propre jardin : nous n'avons qu'une seule terre
Autor: Miserez, Marc-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous n'avons qu'une seule terre

■ (mam) A l'heure où la plupart des organisations écologistes ont les yeux braqués sur les graves pollutions du Rhin, le combat de Pierre Lehmann pour sauver quelques arbres (voir encadré) pourrait sembler de peu d'importance. Ce serait méconnaître la réflexion menée depuis plus de quinze ans par l'ingénieur physicien des hauts de Montreux sur les problèmes d'environnement. Dans un texte produit il y a quelques mois, Pierre Lehmann rappelait l'importance de chaque m² de sol sur une planète unique, que nous devons absolument apprendre à considérer comme un organisme dont les lois de fonctionnement nous échappent encore dans une large mesure.

"Les soi-disant impératifs économiques ne sont qu'une escroquerie de l'esprit, il n'est d'impératifs que de la nature" aimait à répéter Denis de Rougemont. Prenant la parole le 14 novembre 86 à Montreux, le prince Philip, président du WWF, a rappelé cette vérité fondamentale "il est temps de substituer au rendement financier la recherche d'un équilibre compatible avec le mode de fonctionnement de la biosphère".

L'environnement n'est pas une marchandise

Notre système économique considère le profit comme une nécessité. Or le mode de fonctionnement de la biosphère exclut et le profit et la production de déchets, qui en est le corollaire inévitable. Notre planète constitue un système ouvert par rapport à l'énergie, mais fermé par rapport à la matière. Un système

économique comme le nôtre, en circuit ouvert, ne peut mener qu'à la destruction de l'environnement ; la biosphère, dont les cycles sont et doivent rester fermés, ne pourra le supporter que pendant un temps très limité. De ce point de vue, la manière dont nous faisons usage du sol est particulièrement aberrante. Le sol se vend comme une marchandise et n'est plus considéré que comme un support inerte. Nous avons oublié que le sol est une entité vivante, un "organe" dont le bon fonctionnement est indispensable à la survie de la biosphère.

Gaia : la terre vue comme un organisme

La notion de Gaia (nom grec de la déesse Terre), c'est-à-dire d'une terre constituant un être vivant unique et dont les différentes formes de vie manifestent de manière spontanée un comportement homotélique (ayant un but commun) est ancienne. Elle a été formulée de manière scientifique par le biochimiste anglais James Lovelock dans son livre *Gaia, a new look at life on Earth* (1). On retrouve cette notion chez Vladimir Vernadsky, Rudolf Steiner, Teilhard de Chardin, et quelques autres. Lovelock a également mis en évidence que la composition de l'atmosphère terrestre est incompatible avec les lois de l'équilibre thermodynamique chimique. Cette composition "anormale" s'expliquerait par le fait que la vie la contrôle, en la rendant optimale pour ses propres besoins.

Dans la perspective de Gaia, les fonctions du sol ne sont pas limitées à son environnement immédiat. L'existence du Sahara ou de la forêt amazonienne influe sur le climat du globe entier. L'utilisation du sol, en Suisse ou ailleurs, est importante non seulement localement mais aussi à plus vaste échelle, sans qu'il soit possible de dire qu'un type de sol est plus important qu'un autre. Tout est solidaire, tout s'adapte, tout se complète. La végétation dépend bien sûr du sol lui-même, mais également

UN COMBAT OU CHAQUE ARBRE COMPTE

Pierre Lehmann habite Montreux, "peut-être une des communes de Suisse les plus vilipendées par la spéculation immobilière". Plus de mille appartements vides n'empêchent pas la construction de se poursuivre contre vents et marées.

C'est dans ce contexte qu'il se bat depuis trois ans pour sauver une quinzaine de sapins plantés sur sa propriété, en bordure de la route cantonale. Un règlement stipule qu'une haie bordant une telle route ne peut avoir plus de deux mètres de haut. Le conflit a débuté avec l'entrée en fonction du nouveau voyer du troisième arrondissement qui s'est mis en tête de faire appliquer un règlement inapplicable dans bien des cas. Pierre Lehmann estime absurde de sacrifier des arbres sains au trafic automobile que, par ailleurs, ils n'ont jamais gêné. Il explique également que ses sapins sont indispensables pour assurer la stabilité d'un terrain en pente, affirmation qui a reçu la caution des faits lorsqu'un glissement de terrain s'est produit chez son voisin suite à de fortes pluies. Malgré des échanges de lettres avec le Service des routes puis le Département de l'intérieur et un recours au Conseil d'Etat, l'ordre de ramener les

arbres à une hauteur réglementaire a été maintenu avec un délai au 31 janvier 86. M. Lehmann a donc averti le Conseil d'Etat qu'il n'obéirait pas, avec pour conséquence une lettre datée du 11 novembre 86 l'informant qu'un paysagiste avait été mandaté pour effectuer les travaux de coupe entre le 24 et le 26 novembre, avec l'aide de la police cantonale si nécessaire. Il a donc écrit à la Conseillère fédérale Kopp, lui rappelant des propos tenus par elle-même : "à force de détruire la nature, nous finirons par nous détruire nous-mêmes". La chef du DFJP vient de lui faire répondre qu'elle ne pouvait pas intervenir dans les affaires cantonales et qu'au surplus elle ne saurait prendre position sur une affaire rendue publique par la presse (24 heures du samedi 15 novembre). Aux dernières nouvelles, l'intervention d'un député écologiste auprès du Conseiller d'Etat Marcel Blanc a permis d'obtenir un délai et une entrevue n'est pas à exclure. Gageons que Pierre Lehmann usera de tous les moyens possibles pour préserver ces quelques arbres... et ceci au nom de l'intérêt supérieur de la vie sur cette terre dont chaque m² de sol constitue un élément irremplaçable.

(1) Oxford University Press, 1979, 157 p.

de facteurs extérieurs comme l'ensoleillement, les précipitations et les apports atmosphériques de graines, spores et autres aérosols.

L'atmosphère, dont chaque m² de sol est en même temps client et fournisseur joue manifestement un rôle de courroie de transmission entre les écosystèmes. Dans cette optique, il est important que le sol reste vivant.

La loi du sol

La valeur d'un sol est évidemment d'autant plus grande qu'il n'est pas construit ni constructible. Il en découle qu'il n'y a pas de plan de zones qui tienne. Les plans de zones ne sont que des règlements d'exploitation et n'accordent aucune valeur propre à la vie qui peut se développer sur et dans un sol. Ils ne peuvent pas empêcher le massacre du sol.

En Suisse (et ailleurs), le sol a déjà été considérablement malmené. La situation est assez semblable à celle de nos forêts au début du siècle. A l'époque, on s'est rendu compte que le déboisement devait prendre fin sous peine de voir se multiplier les inondations, glissements de terrain et érosions. La loi de 1902 stipule que toute forêt abattue doit être remplacée par une forêt de même surface ailleurs, mais si possible pas trop loin.

Par analogie, Pierre Lehmann propose une loi du sol qui se baserait sur les mêmes principes : toute parcelle du sol détournée de sa vocation productive devrait être compensée par la restitution d'une surface égale à l'état naturel. Cette loi devrait avoir une force dérogatoire aux actuels plans de zones. Les frais de restitution seraient à la charge des constructeurs. L'adoption de ce texte supposerait à terme la suppression de la propriété privée du sol. Communiquée à la Municipalité de Montreux, au président du GPE local et à la Commission cantonale de recours en matière de police des constructions, on se doute que cette proposition ne soulève pas l'enthousiasme des milieux politiques et économiques.

Il est clair qu'une société qui se fixerait de tels buts ne pourrait être que très différente de la nôtre. Une société d'"Etre" et non d'"Avoir", pour reprendre les termes d'Erich Fromm. Le fait que nous en soyons encore loin ne doit pourtant pas nous décourager ni nous faire oublier que l'alternative est la "course à la mort" que la société actuelle nous propose.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Noir ou blanc, à qui se fier ?

■ Lisez-vous *l'Atout*, "Association pour une libre information", rédactrice responsable : Geneviève Aubry ? Moi, j'aime bien.

Voyez-vous, *Domaine Public*, je suis d'accord - neuf fois sur dix. Mais une fois sur dix - un peu moins, peut-être - je ne suis pas d'accord. Il me semble qu'il se trompe.

Tandis que *l'Atout*, jamais d'ennui. Je lis : *blanc* - je conclus : *noir*, sans risque d'erreur. Ça me donne une merveilleuse sécurité.

Naturellement, il y a tout de même parfois de petits problèmes. Par exemple, j'ai sous les yeux un article paru voici quelque temps, intitulé : *l'Après Tchernobyl* :

"L'URSS n'est pas la Suisse !" est-il écrit (ça, je m'en doutais). "Entre le monde libre et les pays de l'Est, il y a deux philosophies différentes. Dans le premier, la responsabilité repose sur l'individu alors que dans les pays communistes, la masse absorbe la responsabilité personnelle. On comprend mieux la vétusté des centrales nucléaires soviétiques qui n'ont qu'un minimum de protection. En comparaison, Leibstadt est construit pour supporter le choc d'un Boeing percutant de plein fouet le dôme protecteur."

Je disais : *quelques petits problèmes* ...

En effet, si nous songeons à Bâle, trois hypothèses se présentent à l'esprit :

1. Madame Aubry, dont je ne crains pas de dire qu'elle est non seulement lucide, mais extra-lucide, a raison ; à Bâle, la responsabilité repose sur l'individu - *id est* : toutes les mesures de protection avaient été prises - *donc* il n'y a pas eu de catastrophe. Les Allemands nous cherchent des querelles d'Allemands et les Français chinoisent. Pour vous en rendre compte, suffit d'appliquer la méthode Paschoud : les témoignages sur ce qui s'est passé à Bâle sont contradictoires, *donc* il ne s'est rien passé.

2. Madame Aubry ne sait pas ce qu'elle dit et elle écrit n'importe

quoi. Il ne reste plus qu'à nous féliciter que les anges gardiens de nos amis bernois aient su les préserver d'une Conseillère d'Etat nettement "néanderthalienne" (je renonce à "magdalénienne", un collègue m'ayant fait observer que les Magdaléniens avaient une civilisation admirable, comportant notamment les peintures rupestres de Lascaux) !

3. Madame Aubry a raison, et cependant la catastrophe a eu lieu. Dès lors, une seule conclusion : à Bâle, "la masse (a absorbé) la responsabilité personnelle" - en d'autres termes, les bolchéviks ont pris le pouvoir chez Sandoz, et qui sait, chez Ciba-Geigy ? chez Hoffmann-Laroche ?

... Comme disait ma grand-mère : il ne faut pas laisser les enfants jouer avec des allumettes ! Et dire que la pauvre vieille ignorait tout de l'énergie nucléaire et des produits toxiques !

Et cependant, je me demande parfois si je ne vais pas rejoindre mes Néanderthaliennes, et "Max et Moritz" et tutti quanti : L'Olympiade des échecs aura lieu cette année en Arabie ... *Par conséquent*, l'équipe d'Israël ne sera pas admise ... Que pensez-vous qu'il arrivera ? que l'équipe suisse - on a le plus souvent, dans les milieux échiquéens de notre pays, des opinions *solides* ; on publiera un article (mauvais) d'Arrabal dénonçant l'emprise des Soviétiques sur la Fédération des échecs, etc - que l'équipe suisse, donc, va se retirer ? Mais non ! Mais pas le moins du monde ! On participera. Sans Kortschnoï, il est vrai, qui demi-juif d'origine russe a refusé. Mais on participera ! Je me demande parfois aussi si le grand problème politique auquel est confronté notre pays (et peut-être tous les pays) ; notre temps (et peut-être tous les temps), n'est pas le manque où nous sommes d'une lotion capillaire efficace - à appliquer là où je pense ...

JC